



COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 NOVEMBRE 2021

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge, tenue lundi le quatrième (15^e) jour du mois de novembre deux mille vingt-et-un à 19h30, au Centre communautaire *Albert-Santerre*, situé au 857, chemin St-Ignace à Saint-Ignace-de-Stanbridge.

Sont présents

Mme Sonya Lapointe, conseillère # 1
M. André Choinière, conseiller # 2
Mme Annie Préfontaine, conseillère # 3
Mme Myriam Falcon, conseillère # 4
M. Ghislain Quintal, conseiller # 5
M. Éric Rioux, conseiller #6

Formant quorum, sous la présidence de Madame Dominique Martel, agissant à titre de présidente d'assemblée

Secrétaire d'assemblée : Madame Sophie Bélair Hamel

1.OUVERTURE

2.ORDRE DU JOUR

3.PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 27 OCTOBRE 2021

4.CORRESPONDANCE

5.PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

6.URBANISME

6.1RAPPORT DES PERMIS ÉMIS

7. TRÉSORERIE

7.1COMPTE À PAYER

7.2VIREMENTS BUDGÉTAIRES

7.3CONTRAT ANNUEL D'ASSURANCES DE DOMMAGES 2022

7.4REPLACEMENT DU RÉSERVOIR D'EAU CHAUDE AU BUREAU MUNICIPAL

8. ADMINISTRATION

8.1ACCEPTATION DE L'OFFRE DE PROPOSITION DE SOLUTION TI ET PRISE EN CHARGE DE L'ENVIRONNEMENT TI PAR DE GIRAFE CONSEILS TI

8.2 AFFECTATIONS DU SURPLUS DE FONCTIONNEMENTS

9.VOIRIE

9.1DÉNEIGEMENT DES ENTRÉES ET POINTS D'EAU

9.2DÉNEIGEMENT DU POINT D'EAU SUR LE 2IEM RANG

9.3DÉNEIGEMENT DU POINT D'EAU SUR LE 1^{ER} RANG SUD

9.4REDDITION DE COMPTE PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – SOUS-VOLET PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION PAR CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE (PPA-CE)

9.5RÉPARATION D'ÉQUIPEMENT JOHN DEERE 772 CH (NIVELEUSE)

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

9.6 REDDITION DE COMPTE PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – VOLET ENTRETIEN DES ROUTES LOCALES
DOSSIER N°2021-46095-16-0613

10. SERVICES PUBLICS

10.1 RAPPORT D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS CONCERNANT LA FOURNITURE DE SERVICE POUR LA VIDANGE DES
FOSSES SEPTIQUES 2022-2023

10.2 AMÉNAGEMENT D'UNE BANDE RIVERAINE DANS LA BRANCHE 12 DU RUISSEAU WALBRIDGE AU CENTRE
COMMUNAUTAIRE, REMIS AU PRINTEMPS 2022.

11. LOISIRS

11.1 DEMANDE POUR NOUVEAU COURS AU CENTRE COMMUNAUTAIRE

11.2 DÉPÔT DE DEMANDE AU PROGRAMME *CANADA EN FÊTE* POUR LA FÊTE NATIONALE

11.3 AUTORISATION MUNICIPALE POUR LES DEMANDES DE PERMIS D'ALCOOL AUX LOCATAIRES DE LA SALLE

12. RÈGLEMENT ET POLITIQUE

12.1 TARIFICATION DES PERMIS POUR CHIENS ET CHATS

12.2 AVIS DE MOTION : PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2021.09307

12.3 ADOPTION : DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2021.09307

13. DÉPÔT DES DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

14. SÉCURITÉ CIVILE

14.1 COÛTS DU SERVICE DE LA SURETÉ DU QUÉBEC 2022

14.2 FINANCEMENT DU 211 PAR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

15. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

16. AFFAIRES DIVERSES

16.1 DEMANDE D'AUTORISATION DU CLUB DE MOTONEIGE BAIE MISSISQUOI

16.2 RÉVISION DU CONTRAT DE LOCATION DE LA SALLE COMMUNAUTAIRE

16.3 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DE CENTRAIDE RICHELIEU-YAMASKA

16.4 MAISON DE LA FAMILLE - DEMANDE D'APPUI POUR LE PACTE BROME-MISSISQUOI 2022

16.5 CARTE VÉLO BROME MISSISQUOI 2022-2024

16.6 DEMANDE D'AIDE ÉCOLE BUTLER

16.7 BIBLIOTHÈQUE

17. CLÔTURE DE LA SESSION ORDINAIRE

1. OUVERTURE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par la présidente.

2. ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Ghislain Quintal

APPUYÉ PAR André Choinière

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE l'ordre du jour proposé le 15 novembre 2021 soit modifié avec l'ajournement du point 9.2 à une séance ultérieure et en ajoutant le point 16.5 Bibliothèque, tout en laissant le point *Affaires* diverses ouvert jusqu'à la fin de la présente séance.

ADOPTÉE

2021.11194

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

3. PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 27 OCTOBRE 2021

2021.11195

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 27 octobre 2021;

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

IL EST PROPOSÉ PAR Sonya Lapointe

APPUYÉ PAR Myriam Flacon

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le procès-verbal de ladite séance soit approuvé et signé tel que rédigé.

ADOPTÉE

4. CORRESPONDANCE

La secrétaire-trésorière communique que le rôle d'évaluation foncière 2022 de la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge, pour la première année du rôle triennal des exercices financiers 2022-2023-2024 a été déposé à mon bureau le 6 octobre 2021 et toute personne peut en prendre connaissance au bureau municipal, 692, rang de l'Église Nord, Saint-Ignace-de-Stanbridge, durant les heures régulières de bureau.

5. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

La citoyenne Madame Ethier, demande un résumé de la séance extraordinaire du 27 octobre 2021. La mairesse Dominique Martel lui résume les décisions prises durant cette dernière séance.

Madame Ethier questionne le conseil concernant le projet de règlement 2021.09307 qui sera adopté lors de la séance. Madame Martel lui explique en quoi consiste le projet de règlement 2021.09307.

6. URBANISME

6.1 Rapport des permis émis

Les membres du conseil ont individuellement pris connaissance de la liste des permis émis en octobre 2021.

7. TRÉSORERIE

7.1 Comptes à payer

2021.11196

ATTENDU QUE le conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la délégation de compétence dévolue à la direction générale, ainsi que les autorisations de paiement de comptes en regard des décisions prises par le conseil municipal lors des séances précédentes;

ATTENDU QUE le conseil prend en compte la liste des comptes à payer faite conformément aux engagements de crédits et dépenses autorisées, ainsi qu'en vertu de la délégation de compétence de la direction générale;

QUE le conseil approuve les dépenses présentées sur la liste des comptes payés ainsi que les comptes à payer et autorise leurs paiements.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Éric Rioux

APPUYÉ PAR André Choinière

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

ADOPTÉE

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins des présentes dépenses.

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI**

7.2 Virements budgétaires

2021.11197

ATTENDU QUE le conseil prend acte de la liste des virements nécessaires aux fins de saine gestion financière ;

Catégorie de dépenses	Numéro de G/L	Description	Débit	Crédit
Comptes en déficit				
Administration	211000310	Frais de déplacement des membres du conseil	154,32 \$	
Administration	213000331	Téléphone	160,39 \$	
Administration	213000341	Dépenses de publicité et d'information	244,57 \$	
Administration	213000413	Comptabilité et vérification	314,96 \$	
Administration	213000414	Administration et informatique	2 599,37 \$	
Administration	213000670	Fourniture de bureau	944,90 \$	
Administration - Greffe	214000670	Fourniture de bureau	9,45 \$	
Comptes en surplus				
Greffe	214000140	Rémunération régulière		927,96 \$
Sécurité publique	229000419	Vétérinaire - Euthanasie		3 500,00 \$
Administration TOTAL			4 427,96 \$	4 427,96 \$
Comptes en déficit				
Sécurité publique	223000310	Autres - autres	337,45 \$	
Comptes en surplus				
Sécurité publique	229000419	Vétérinaire - Euthanasie		337,45 \$
Loisirs et culture TOTAL			337,45 \$	337,45 \$
Comptes en déficit				
Voirie municipale	232000516	Location - matériel et véhicules	2 259,36 \$	
Voirie municipale	234000521	Entretien et réparation - réseau d'éclairage	121,78 \$	
Comptes en surplus				
Voirie municipale	232005521	Entretien et réparation - Fossés de chemin		2 381,14 \$
Voirie municipale TOTAL			2 381,14 \$	2 381,14 \$
Comptes en déficit				
Loisirs et culture	270100970	Entente - Aréna de Bedford	2 692,55 \$	
Comptes en surplus				
Matières résiduelles	245220446	Vidange des fosses septiques		2 692,55 \$
Loisirs et culture TOTAL			2 692,55 \$	2 692,55 \$

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR Annie Préfontaine
APPUYÉ PAR Sonya Lapointe
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil approuve la liste des virements budgétaires.

ADOPTÉE

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins des présentes dépenses.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

7.3 Contrat annuel d'assurances de dommages 2022

2021.11198

ATTENDU QUE le conseil désire renouveler le contrat d'assurances générales avec la Mutuelle des municipalités du Québec et le courtier Chapdelaine Assurances et services financiers pour 2022;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR Éric Rioux
APPUYÉ PAR André Choinière
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil autorise la dépense de 18 379.58 \$ (taxes incluses).

ADOPTÉE

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins des présentes dépenses.

7.4 Remplacement du réservoir d'eau chaude au bureau municipal

2021.11199

CONSIDÉRANT QUE le conseil prévoit le remplacement du réservoir d'eau chaude au bureau municipal, puisque le présent a atteint sa durée de vie de 10 ans;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR Éric Rioux
APPUYÉ PAR Ghislain Quintal
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil autorise la dépense de 650 \$, ainsi que les frais d'installation (plus taxes applicables). Pour se conformer au rapport d'inspection de la Mutuelle des municipalités du Québec.

ADOPTÉE

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins des présentes dépenses.

8. ADMINISTRATION

8.1 Acceptation de l'offre de proposition de solution TI et prise en charge de l'environnement TI par de Girafe Conseils TI

2021.11200

CONSIDÉRANT que la municipalité est responsable de la protection des données personnelles privées et que l'infrastructure informatique ne répond pas aux nouvelles normes de sécurité;

CONSIDÉRANT que les équipements de communication ne sont pas assez performants et qu'il n'y a pas de sécurité sur le lien internet ni de pare-feu de type commercial en place;

CONSIDÉRANT que dans un contexte de pandémie de la Covid-19 et de télétravail périodique, la sécurité internet est autant plus importante;

CONSIDÉRANT que certains postes rencontrent à peine les spécifications minimums d'un nouvel environnement;

CONSIDÉRANT que la direction municipale souhaite mettre en place un environnement informatique stable et performant pour la sécurité des données et la fiabilité du réseau;

CONSIDÉRANT qu'il est important de concevoir une solution pour les 2 ou 3 prochaines années pour l'ensemble de l'environnement informatique et qui inclut un forfait mensuel de maintenance, de surveillance et de soutien;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR Éric Rioux
APPUYÉ PAR André Choinière
ET RÉSOLU :

QUE le conseil accepte la proposition de solution et de prise en charge TI de Girafe Conseils TI afin de mettre à jour les équipements de communication et la sécurité internet, de procéder à la mise à jour des logiciels pour le nouvel environnement Office 365 et d'entrer

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

en contrat pour l'entretien des logiciels et des infrastructures ainsi que le support selon une entente mensuelle, d'une somme de 6 648.97 \$.

ADOPTÉ.

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins des présentes dépenses.

8.2 Affectations du surplus de fonctionnements

2021.11201

IL EST PROPOSÉ PAR Ghislain Quintal
APPUYÉ PAR Éric Rioux
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE ce conseil autorise l'affectation d'un montant de trente-sept mille dollars (37 000 \$) du surplus de fonctionnements des années 2019-2020 pour l'entretien d'équipement de voirie.

QUE ce conseil décrète que cette somme devra être exclusivement utilisée à cette fin.

9. VOIRIE

9.1 Déneigement des entrées et points d'eau

2021.11202

IL EST PROPOSÉ PAR Sonya Lapointe
APPUYÉ PAR André Choinière
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil accepte l'offre d'Exc. André Gagnon inc. pour le déneigement des entrées du bureau municipal, du centre communautaire ainsi que des points d'eau sur le chemin Saint-Ignace pour une somme de 1 435.55\$ plus taxes applicables pour l'hiver 2021-2022.

ADOPTÉE

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins des présentes dépenses

9.2 Déneigement du point d'eau sur le 2^{iem} rang

Point ajourné à une séance subséquente.

9.3 Déneigement du point d'eau sur le 1^{er} rang Sud

2021.11203

IL EST PROPOSÉ PAR Myriam Falcon
APPUYÉ PAR Ghislain Quintal
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil accepte l'offre de Mathieu Cantin pour le déneigement du point d'eau sur le 1^{er} rang Sud pour une somme de 150 \$ pour l'hiver 2021-2022.

ADOPTÉE

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins des présentes dépenses

9.4 Reddition de compte Programme d'aide à la voirie locale – sous-volet Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE)

2021.11204

ATTENDU QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le **31 décembre 2021** de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

POUR CES MOTIFS :

IL EST PROPOSÉ PAR Annie Préfontaine
APPUYÉ PAR André Choinière
ET RÉSOLU ET ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil de Saint-Ignace-de-Stanbridge approuve les dépenses d'un montant de 374 580.97 \$ relatives aux travaux d'amélioration à réaliser et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

ADOPTÉE

9.5 Réparation d'équipement JOHN DEERE 772 CH (niveleuse)

2021.11205

CONSIDÉRANT QUE la niveleuse (John Deere 772 CH) nécessite une réparation majeure, soit un remplacement du moteur.

CONSIDÉRANT QUE le conseil désire garder cet équipement afin d'offrir le meilleur service de nivelage des routes aux citoyens.

IL EST PROPOSÉ PAR Éric Rioux
APPUYÉ PAR Ghislain Quintal
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil accepte la soumission de DM GOOS Diesel inc., pour la réparation du John Deere 772 CH, pour une somme de 31 619.67 \$ plus taxes applicables pour l'hiver 2021-2022.

ADOPTÉE

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins des présentes dépenses

9.6 Reddition de compte Programme d'aide à la voirie locale – Volet Entretien des routes locales DOSSIER n°2021-46095-16-0613

2021.11206

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 237 576 \$ pour l'entretien des routes locales pour l'année civile 2021 ;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

POUR CES MOTIFS :

IL EST PROPOSÉ PAR André Choinière
APPUYÉ PAR Sonya Lapointe
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE la municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du volet Entretien des routes locales.

ADOPTÉE

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

10. SERVICES PUBLICS

10.1 Rapport d'ouverture des soumissions concernant la fourniture de service pour la vidange des fosses septiques 2022-2023

2021.11207

ATTENDU QUE le conseil a délégué à la directrice générale la tâche d'inviter deux soumissionnaires;

ATTENDU QUE 1 soumission a été déposée;

ATTENDU QUE le résultat de l'appel d'offres pour les services de vidange de fosses septiques est le suivant:

Nom du soumissionnaire	Moins de 1000 gallons	Plus de 1000 gallons	Prix 2022 (131 fosses)	Prix 2023 (120 fosses)	Total
Enviro 5	182 \$	220 \$	23 842 \$	21 840\$	45 682 \$

ATTENDU QUE les soumissions sont conformes ;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR Éric Rioux
APPUYÉ PAR André Choinière
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'accepter l'offre d'Enviro5 pour les services de vidanges de fosses;

D'accepter la soumission datée du 18 octobre 2021, d'une somme de 182 \$ pour les fosses de moins de 1000 gallons et de 220 \$ pour les fosses de plus de 1000 gallons, plus taxes applicables. D'accepter le devis et les documents d'appel d'offres, ainsi que les documents accompagnant la soumission et qu'ils soient considérés comme faisant partie intégrante de la présente résolution comme s'ils y étaient tout au long reproduits.

ADOPTÉE

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

10.2 Aménagement d'une bande riveraine dans la branche 12 du ruisseau Walbridge au Centre communautaire, remis au printemps 2022.

2021.11208

CONSIDÉRANT QUE la branche 12 du ruisseau Walbridge est un cours d'eau et que les interventions y sont proscrites;

CONSIDÉRANT QUE cette bande riveraine a toujours été fauchée, afin de faciliter l'accès et la recherche de balles perdues, pour l'activité de loisirs de la balle mole.

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a pris connaissance de cette pratique et qu'il est proscrit d'y faire toutes interventions sur une distance de 10 mètres;

CONSIDÉRANT QUE cet aménagement devrait représenter une dépense d'environ 4000\$ et que le budget réel sera adopté lors d'une séance subséquente.

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a accepté en juillet 2021 d'aménager de bande riveraine en collaboration avec l'OBVBM et la MRC de Brome Missisquoi, afin de se conformer à la réglementation et à titre d'exemple pour les citoyens.

CONSIDÉRANT QUE les travaux seront effectués en même temps que ceux de ville de Bedford, afin de réduire les coûts d'achat, mais que celle-ci les remet en 2022.

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR Myriam Falcon
APPUYÉ PAR Annie Préfontaine
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil municipal accepte de remettre l'aménagement de la bande riveraine au Centre communautaire au printemps 2022.

ADOPTÉE

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins des présentes dépenses.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

11. LOISIRS

11.1 Demande pour nouveau cours au Centre communautaire

2021.11209

IL EST PROPOSÉ PAR Myriam Falcon
APPUYÉ PAR Éric Rioux
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

Que le conseil autorise Mme Caroline Devost à utiliser le Centre communautaire pour donner des cours de Yoga sur chaise et de Hatha Yoga avec un prêt de la salle gratuit.

ADOPTÉE

11.2 Dépôt de demande au Programme *Canada en fête* pour la Fête nationale

2021.11210

ATTENDU QUE le Programme Canada en fête offre des contributions financières pour la fête nationale du Canada;

IL EST PROPOSÉ PAR André Choinière
APPUYÉ PAR Annie Préfontaine
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil autorise l'adjointe à la direction à remplir les documents nécessaires pour présenter une demande et que la mairesse et la directrice générale, secrétaire-trésorière soient autorisées à signer ces derniers.

ADOPTÉE

11.3 Autorisation municipale pour les demandes de permis d'alcool aux locataires de la salle

2021.11211

IL EST PROPOSÉ PAR Myriam Falcon
APPUYÉ PAR Ghislain Quintal
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil de la municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge autorise la demande de permis de réunion par les locataires pour la période de décembre 2021 à décembre 2022, afin de permettre la consommation de boissons alcoolisées dans la salle du centre communautaire.

QUE le conseil autorise la directrice générale à signer les demandes de permis au nom de la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge.

ADOPTÉE

12. RÈGLEMENT ET POLITIQUE

12.1 Tarification des permis pour chiens et chats

2021.11212

ATTENDU QUE le conseil a adopté le règlement RM 410-3 sur le contrôle des animaux le 7 décembre 2020, lequel spécifie qu'un registre doit être tenu et qu'un tarif annuel doit être établi;

ATTENDU QUE la Municipalité a une entente de service avec la SPA des Cantons pour la gestion du contrôle animalier sur son territoire;

ATTENDU QUE la SPA des Cantons offre le service de tenue d'un registre ainsi qu'une solution électronique pour la vente de permis et médailles aux coûts de 25\$/chien pour la première année, 20\$ pour un renouvellement les années suivantes, 5 \$ pour l'inscription d'un chat chaque année;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR Annie Préfontaine
APPUYÉ PAR Sonya Lapointe
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

QUE le conseil demande à la SPA des Cantons d'exiger un tarif de 0 \$ pour chaque chien et 0 \$ pour chaque chat du territoire qui doit obtenir un permis auprès d'elle pour la deuxième année, soit l'année 2022 et un tarif de 5 \$ pour un remplacement de médaille perdue ou brisée;

QUE le conseil accepte de prendre en charge les frais d'enregistrement de 25 \$ à la SPA des Cantons pour chaque chien, 20 \$ pour le renouvellement des enregistrements et 5 \$ pour l'inscription d'un chat qui sera attribué en 2022 sur le territoire de St-Ignace-de-Stanbridge afin d'inciter les citoyens à enregistrer leurs chiens ou leurs chats selon cette nouvelle méthode.

QUE le conseil reconsidérera le taux pour le renouvellement prévu en 2023 le temps venu;

ADOPTÉE

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins des présentes dépenses.

12.2 AVIS DE MOTION : Projet de règlement numéro 2021.09307

2021.11213

André Choinière donne un AVIS DE MOTION qu'il ou un autre conseiller, présentera à la prochaine séance ou à toute séance ultérieure de ce conseil, un projet de règlement portant le numéro 2021.09307 concernant la réglementation sur les projets particuliers de construction, modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI).

Aux fins de demander une dispense de lecture lors de son adoption, une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil plus de 2 jours avant la présente séance.

12.3 ADOPTION : du projet de règlement numéro 2021.09307

2021.11214

CONSIDÉRANT QU'UN avis de motion a été donné le 15 novembre 2021;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation afin d'expliquer les modifications proposées et d'entendre les personnes intéressées;

CONSIDÉRANT QUE ce projet de règlement s'applique à l'ensemble du territoire soumis à la juridiction de la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge à l'exception de toute partie du territoire située dans une zone où l'occupation du sol est soumise à des contraintes particulières pour des raisons de sécurité publique;

CONSIDÉRANT QUE L'objet du présent règlement est d'habiliter le conseil de la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge à autoriser, sur demande et à certaines conditions, sur un emplacement déterminé situé à l'intérieur d'une zone, sans toutefois viser l'ensemble de la zone, un projet particulier de construction d'un nouveau bâtiment, de modification d'un immeuble ou d'occupation d'un immeuble qui déroge à l'un ou l'autre des règlements ou des dispositions qui suivent :

- 1) Le règlement de zonage en vigueur;
- 2) Le règlement de lotissement en vigueur;
- 3) Le règlement de construction en vigueur.

EN CONSÉQUENCE, le conseil municipal décrète ce qui suit :

IL EST PROPOSÉ PAR Éric Rioux
APPUYÉ PAR Ghislain Quintal
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI**

D'adopter le projet de règlement 2021.09307 concernant la réglementation sur les projets particuliers de construction, modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), tel que déposé au Conseil, comme s'il était ici au long récité ;

ADOPTÉE

13. DÉPÔT DES DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

14. SÉCURITÉ CIVILE

14.1 Coûts du service de la Sureté du Québec 2022

Les coûts s'élèveront à 105 246.00\$ en 2022.

14.2 Financement du 211 par le gouvernement du Québec

2021.11215

Considérant que le financement fédéral d'urgence obtenu dans le cadre de la COVID19, qui a permis de déployer le service dans notre région, vient à échéance le 30 juin prochain,

Considérant que sans le financement additionnel, précisé dans le mémoire joint aux présentes, déposé en février dernier au gouvernement du Québec dans le cadre des consultations pré budgétaires 2021-2022, l'intégralité du service 211 ne pourra se maintenir sur notre territoire,

Considérant que la ligne d'info référence sociale 2-1-1, le clavardage ainsi que le potentiel de la base de données des 12 000 ressources communautaires répertoriées sur le site 211 sont à risque, faute de ressources disponibles pour offrir ces services,

Considérant la pertinence du service 211 pour donner une réponse rapide et fiable aux citoyens, et faciliter le travail de tous les intervenants du milieu de la santé, des services sociaux et de l'ensemble des réseaux et organismes communautaires,

Sur proposition de Sonya Lapointe appuyée par André Choinière, il est résolu à l'unanimité des membres présents de demander au gouvernement du Québec d'apporter un soutien financier au 211 tel que formulé dans le mémoire présenté en février dernier à cet effet.

15. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame Josée Goyette demande à avoir plus d'informations concernant le service 2-1-1. Madame Martel lui explique en quoi consiste ce service.

16. AFFAIRES DIVERSES

16.1 Demande d'autorisation du Club de motoneige Baie Missisquoi

2021.11216

IL EST PROPOSÉ PAR André Choinière
APPUYÉ PAR Éric Rioux
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil autorise diverses traverses de route au Club de motoneige Baie Missisquoi pour leurs sentiers de motoneige sur le territoire de la Municipalité en 2021-2022.

ADOPTÉE

16.2 Révision du contrat de location de la salle communautaire

2021.11217

IL EST PROPOSÉ PAR Annie Préfontaine
APPUYÉ PAR Sonya Lapointe
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE CE conseil autorise l'indexation des prix de la location de la salle communautaire pour l'année 2022, comme suit :

Non citoyen : 150 \$ (pour 24h et selon les termes du contrat)

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

Location citoyenne standard : 125 \$ (pour 24h et selon les termes du contrat)

Location réunion seulement (3 h et moins) organismes reconnus : 60 \$

ADOPTÉE

16.3 Demande d'aide financière de Centraide Richelieu-Yamaska

2021.11218

IL EST PROPOSÉ PAR André Choinière
APPUYÉ PAR Éric Rioux
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil autorise le versement d'un montant de 200 \$ à titre de don pour l'organisme *Centraide Richelieu-Yamaska*;

ADOPTÉE

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins des présentes dépenses

16.4 Maison de la Famille - demande d'appui pour le Pacte Brome-Missisquoi 2022

2021.11219

Considérant la demande d'aide financière de la Maison de la Famille par le programme du Pacte Brome-Missisquoi 2022 et ainsi sollicitant l'appui de la municipalité quant à son projet d'adapter ses locaux de halte-garderie à ses services et pour la continuité des services aux familles de notre région;

Considérant l'impact de la Maison de la Famille auprès de la communauté et l'importance des services qu'elle offre aux familles;

SUR PROPOSITION de Annie Préfontaine
APPUYÉE par Sonya Lapointe

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'appuyer la Maison de la Famille dans sa demande d'aide financière au programme du Pacte Brome-Missisquoi 2022.

ADOPTÉE

16.5 Carte vélo Brome Missisquoi 2022-2024

2021.11220

IL EST PROPOSÉ PAR Annie Préfontaine
APPUYÉ PAR Ghislain Quintal
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

Que la municipalité partage les frais d'un espace publicitaire avec le Musée Missisquoi et la municipalité de Stanbridge East (1 volet format approx. 3pouces x 6 pouces, 300 \$ pour 2 ans).

ADOPTÉE

16.6 Demande d'aide École Butler

2021.11221

IL EST PROPOSÉ PAR Sonya Lapointe
APPUYÉ PAR Éric Rioux
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil autorise l'achat de deux couronnes décorées dans le cadre de leur Campagne de financement de Noël et ce, pour une contribution financière de 60\$.

ADOPTÉE

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins des présentes dépenses

16.7 Bibliothèque

Les citoyennes Stéphanie Guérin et Marie-Ève Lavigne sont présentes afin de présenter au conseil les résultats de leurs recherches concernant une mise à jour informatique de la bibliothèque. Elles ont trouvé un logiciel, compatible avec la liste de livres, supportée par le logiciel Access. Ce logiciel permettra de lire les codes-barres sur les livres et ainsi de permettre une meilleure gestion d'inventaire et de disponibilités pour les usagers de la bibliothèque. Les bénévoles auront aussi besoin d'un ordinateur plus adapté afin de pouvoir opérer cette mise à jour informatique. Elles mentionnent la somme d'environ 1500 \$

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI**

pour un ordinateur qui conviendrait à leurs besoins.

Plusieurs questions en lien avec le déménagement de la bibliothèque sont aussi aménées; la possibilité d'échanger les étagères présentes pour d'autres qui conviendraient mieux (avec un organisme), si une ligne téléphonique et une imprimante et un réseau WIFI, sont accessibles au Centre-Communautaire.

Les deux bénévoles demandent aussi qu'avant de déménager la bibliothèque, de réviser le règlement municipal à cet effet.

Elles mentionnent aussi la décision de plusieurs bénévoles de passer le flambeau et désirent que la municipalité en fasse la promotion de recherche de bénévoles dans ses canaux de communication.

17. CLÔTURE DE LA SESSION ORDINAIRE

2021.11222

ATTENDU QUE l'ordre du jour est épuisé ;

IL EST PROPOSÉ PAR André Choinière
APPUYÉ PAR Myriam Falcon
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil déclare la clôture de l'assemblée ;

Il est 20h37.

ADOPTÉE

Dominique Martel
Mairesse

Sophie Bélair Hamel
Directrice générale/secrétaire-trésorière

Je, Dominique Martel, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Dominique Martel, mairesse